

A l'attention des familles et proches des résidents

A Châteaulin, le 18 mai 2020

Objet : Informations relatives au Covid-19 (semaine n°20)

Madame, Monsieur,

Les lignes directrices relatives aux consignes applicables aux des EHPAD, diffusées le 11 mai, vont dans le sens d'un assouplissement très progressif des mesures d'isolement ou de confinement au sein des établissements.

A ce titre, et suite à notre point hebdomadaire avec le médecin coordonnateur et les infirmières coordinatrices, **nous envisageons d'arrêter le confinement en chambre cette semaine** compte tenu des effets délétères de celui-ci sur la santé physique et psychique des résidents. Cependant, **le confinement au sein de l'établissement restera en vigueur.**

Les directives nationales nous invitent à formaliser le **plan interne de reprise d'activité** élaboré depuis quelques semaines, et d'en informer le Conseil de la Vie Sociale (représentants des résidents et des familles) et le Comité Technique d'Etablissement (représentants du personnel).

Ce document présentera les assouplissements qui pourront progressivement être apportés en fonction de l'amélioration de la situation dans le département et l'établissement.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la déclinaison de ce programme de reprise d'activité qui sera probablement présenté **la semaine prochaine aux instances** citées précédemment.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Directeur délégué
Mounir BELHAFIANE

